



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 28 FÉVRIER 2017, À 19H, À L'HÔTEL DE VILLE DE DELSON SITUÉ AU 50 RUE STE-THÉRÈSE À DELSON

Sont présents :

Monsieur Michel Béland, président et représentant de Sainte-Catherine
Monsieur Jean-Claude Boyer, vice-président et représentant de Saint-Constant
Monsieur Christian Ouellette, administrateur et représentant de Delson
Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et président du comité des usagers

Sont également présents pour cause:

Monsieur David Viannay, directeur général adjoint aux opérations, Gestrans
Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet, Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier

Était présente lors du caucus:

Madame Louise Boucher, directrice générale, Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Michel Béland agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 28 février 2017;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 janvier 2017;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de janvier 2017;
- 1.4. Vérification des états financiers au 31 mai 2017;
- 1.5. Adoption du règlement 15-2016 Modifications du service pour janvier 2017;
- 1.6. Adoption du règlement 01-2017 Déplacement de l'arrêt situé à l'intersection des rues Marie-Victorin/Du Canal;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 17 janvier 2017;
 - 2.1.1. Assemblée du 21 novembre 2017;
- 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
- 2.3. Suivi AQTIM - Gouvernance;

3. Finances :

- 3.1. La situation financière préliminaire au 31 décembre 2016 ;

4. Opérations :

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de janvier 2017;
- 4.2. Présentation du MDBF;
- 4.3. Suivi arrêt Smart Center (30A et 30B);

5. Correspondance :

- 5.1. Correspondance reçue :
 - 5.1.1. Ville de Saint-Constant - 2016-12-13/ réf. : Adoption du budget et de la grille tarifaire 2017;



- 5.1.2. AQTIM - 2017-02/réf. : Projet de résolution - Politique de financement de l'Autorité régionale de transport métropolitain : demande de maintien du cadre financier établi en 2010 par le Comité de travail des élus sur le financement et la gouvernance du transport en commun métropolitain de la CMM;
- 5.1.3. Monsieur Michel Vachon - 2017-02-10/réf. : Demande afin d'afficher le procès-verbal sur le site internet;
- 5.1.4. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec - 2017-02-15/réf. : Aide financière - Projet d'acquisition et d'installation d'équipements de vente et perception des titres de transport en commun. Numéro : 154 09 0091;
- 5.1.5. Monsieur Michel Vachon - 2017-02-20/réf. : Demande afin de faire parvenir l'ordre du jour de la rencontre du conseil d'administration du 28 février 2017;
- 5.1.6. Table des préfets et élus de la Couronne Sud - 2017-02-/réf. : Résolution 2017-01-26 / 350 Première politique de financement de l'ARTM : Demande de report d'adoption;
- 5.1.7. Table des préfets et élus de la Couronne Sud - 2017-02-/réf. : Résolution 2017-02-14 / 352 Avis technique sur la première politique de financement de l'ARTM - Adoption;
- 5.2. Correspondance envoyée :
- 5.3. Documents divers :
 - 5.3.1. Info Transition, Comité de transition Québec - 2017-02/réf. : Bulletin 7;
6. Ajouts à l'ordre du jour :
 - 7.1
 - 7.2
 - 7.3
7. Varia :
 - 8.1
 - 8.2
 - 8.3
8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire
9. Bienvenue aux usagers
10. Levée de l'assemblée.

1.1 2017-010 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 28 FÉVRIER 2017

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 28 février 2017 avec l'ajout des points suivants :

- 6.1 Acquisition de panneaux de signalisation;
- 6.2 Prolongement de l'offre de service de Stantec relatif à l'installation de panneaux à messages variables dans le stationnement incitatif de Chambly;
- 6.3 Autorisation de signature de la convention avec Action Taxi;
- 6.4 Mise en place d'un stationnement d'urgence par l'agence métropolitaine de transport;

ADOPTÉE



1.2 2017-011 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2017

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 janvier 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2017-012 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JANVIER 2017

Madame Louise Boucher, directrice générale chez Gestrans a présenté la liste des comptes à payer du mois de janvier 2017 lors de la période de caucus.

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver la liste de comptes à payer du mois de janvier 2017, totalisant 657 429,12 \$ telle que présentée au Conseil.

ADOPTÉE

1.4 2017-013 VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2017

CONSIDÉRANT la Loi 76 modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal par la création de l'ARTM (Autorité régionale de transport métropolitain) et le RTM (Réseau de transport métropolitain);

CONSIDÉRANT la mise en place du Réseau de transport, lequel sera chargé du niveau opérationnel est prévue le 1^{er} juin 2017;

CONSIDÉRANT que le bilan financier des AOT (Autorités organisatrices de transport) devra être produit et présenté au RTM pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 mai 2017;

CONSIDÉRANT que la firme Raymond Chabot Grant Thornton propose d'effectuer la vérification pour un montant de 12 475 \$ (débours et taxes en sus) et que leur mandat inclura la vérification des états financiers, la préparation des états financiers condensés, la présence au conseil d'administration, la préparation du rapport financier avec le logiciel SESAMM du MAMROT et la préparation des rapports spéciaux adressés au MTQ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

D'octroyer le mandat de vérification des états financiers au 31 mai 2017 du CIT Roussillon à Raymond Chabot Grant Thornton, selon leur soumission, pour un montant de 12 475 \$ (débours et taxes en sus).

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.5 2017-014 ADOPTION DU RÈGLEMENT 15-2016 MODIFICATIONS DU SERVICE POUR JANVIER 2017

CONSIDÉRANT les demandes des usagers pour la modification et la bonification des différents horaires et circuits qu'offre le CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse des demandes soumises par les usagers, le Conseil souhaite la mise en place des modifications suivantes :

- Ajout d'un arrêt des circuits 38 et T30 devant le complet sportif Isatis à Saint-Constant;
- Modification du parcours du circuit 35 afin d'offrir une meilleure desserte aux usagers de la gare de Saint-Constant ainsi que ceux se



destinant au stationnement incitatif Georges-Gagné;

- o Modification du départ de 8h15 du circuit 100 pour un circuit 100P;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 15-2016 établissant la modification et bonification des circuits 38, T30 et 35 du CIT Roussillon afin de répondre de façon plus adéquate aux besoins des usagers.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.6 2017-015 ADOPTION DU RÈGLEMENT 01-2017 DÉPLACEMENT DE L'ARRÊT SITUÉ À L'INTERSECTION DES RUES MARIE-VICTORIN/DU CANAL

CONSIDÉRANT la récente installation d'un abribus à l'intersection des rues Marie-Victorin et Du Canal à Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT que l'arrêt le plus près se trouve actuellement à l'intersection des rues Marie-Victorin et de la Promenade du Pont Levant et qu'il convient de le déplacer au même emplacement que l'abribus;

CONSIDÉRANT que cette modification n'engendrera aucun frais pour le CIT Roussillon;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 01-2017 établissant le déplacement de l'arrêt situé à l'intersection des rues Marie-Victorin et du Canal à Ville Sainte-Catherine.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 17 JANVIER 2017

Les poignées ont été installées à bord des véhicules Vicinity. Le transporteur a assumé les frais d'acquisition et d'installation des équipements.

Une analyse du circuit 40 a été effectuée et a permis de constater que la modification apportée récemment au circuit 35 n'a pas impacté les habitudes des usagers du circuit 40. Le conseil est satisfait.

Un comptage du circuit 34 en après-midi sera effectué pour voir à la possibilité d'inverser le sens du parcours, et ce, pour répondre à la demande des usagers de la pétition.

L'installation des panneaux de signalisation a dû être reportée au mois d'avril ou dès que la température le permettra. Les nouveaux panneaux ne nécessitant pas l'installation d'un poteau seront installés dès leur réception.

2.1.1 ASSEMBLÉE DU 21 NOVEMBRE 2017

Ce point n'a pas été discuté et sera reporté à la prochaine assemblée.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV

La portion d'ingénierie civile est terminée.

Le fournisseur des fûts a déclaré faillite. Un nouveau fournisseur a repris la commande de fût et accepte de remplir la commande aux conditions initiales. Le tout devrait être terminé pour le début du mois d'avril.

2.3 SUIVI AQTIM - GOUVERNANCE

Le comité des trésoriers s'affaire à finaliser la validation des données du chiffrier pour la date butoir du 17 février.

Les sous-comités de contractualisation et de transferts des actifs travaillent



également à organiser le transfert au RTM pour le 1^{er} juin 2017. La période transitoire aura lieu du 1^{er} juin au 31 décembre 2018.

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE PRÉLIMINAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

Madame Louise Boucher a déposé les états financiers préliminaires au 31 décembre 2016 lors de la période de caucus. Les vérificateurs s'affairent à compléter la vérification dans le but de présenter les états financiers vérifiés lors de l'assemblée du mois de mars 2017.

4. OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE JANVIER 2017

Monsieur Jonathan Therrien présente le rapport des opérations pour le mois de janvier 2017. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une augmentation réelle de 5,05 % au mois de janvier comparativement au même mois en 2015 pour le transport par autobus. Le comparatif global train et autobus affiche une augmentation de 11,59 % au mois de janvier 2017.

Monsieur Therrien informe également le Conseil que les usagers ont déposé vingt-trois (23) plaintes en janvier. Les véhicules assignés au CIT Roussillon ont subi sept (7) bris mécaniques en janvier 2017.

Monsieur Therrien présente les demandes de services enregistrées au cours du dernier mois. Les suivis nécessaires seront effectués auprès des usagers.

4.2 PRÉSENTATION DU MDBF

Monsieur Jonathan Therrien présente le rapport MDBF lequel compare les plusieurs données opérationnelles de façon confidentielle entre différents réseaux de transport et leur transporteur respectif. Le document met en lumière que le CIT Roussillon est en bonne position comparativement à d'autres réseaux situés sur la Couronne Sud.

4.3 SUIVI ARRÊT SMART CENTER (30A ET 30B)

Les personnes contactées chez Home Depot Canada n'ont toujours pas donné de réponse quant à la demande d'autorisation de circuler sur le terrain privé du Home Depot à Saint-Constant. Le support de la ville de Saint-Constant est demandé pour l'avancement de ce dossier.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance reçue :

- 5.1.1 Ville de Saint-Constant - 2016-12-13/ réf. : Adoption du budget et de la grille tarifaire 2017;
- 5.1.2 AQTIM - 2017-02/réf. : Projet de résolution - Politique de financement de l'Autorité régionale de transport métropolitain : demande de maintien du cadre financier établi en 2010 par le Comité de travail des élus sur le financement et la gouvernance du transport en commun métropolitain de la CMM;
- 5.1.3 Monsieur Michel Vachon - 2017-02-10/réf. : Demande afin d'afficher le procès-verbal sur le site internet;
- 5.1.4 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et le l'Électrification des transports du Québec - 2017-02-15/réf. : Aide financière - Projet d'acquisition et d'installation d'équipements de vente et perception des titres de transport en commun. Numéro : 154 09 0091;
- 5.1.5 Monsieur Michel Vachon - 2017-02-20/réf. : Demande afin de faire parvenir l'ordre du jour de la rencontre du conseil d'administration du 28 février 2017;
- 5.1.6 Table des préfets et élus de la la Couronne Sud - 2017-02-/réf. : Résolution 2017-01-26 / 350 Première politique de financement de l'ARTM : Demande de report d'adoption;
- 5.1.7 Table des préfets et élus de la la Couronne Sud - 2017-02-/réf. : Résolution 2017-02-14 / 352 Avis technique sur la première politique de financement de l'ARTM - Adoption;

5.2 Correspondance envoyée :

5.3 Documents divers :

- 5.3.1 Info Transition, Comité de transition Québec - 2017-02/réf. : Bulletin;



6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 2017-016 ACQUISITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

CONSIDÉRANT les modifications apportées au réseau du CIT Roussillon au cours des derniers mois;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'acquérir et d'installer treize (13) panneaux de signalisation permettant d'informer les usagers des endroits précis où sont situés les arrêts;

CONSIDÉRANT que les frais d'acquisition et d'installation des équipements nécessaires s'élèvent à 498 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les frais de 498 \$ (excluant les taxes applicables) pour l'acquisition et l'installation des treize (13) panneaux de signalisation à installer aux arrêts du CIT Roussillon récemment implantés.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

6.2 2017-017 PROLONGEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE DE STANTEC RELATIF À L'INSTALLATION DE PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES DANS LE STATIONNEMENT INCITATIF DE DELSON

CONSIDÉRANT la résolution 2016-101 relative à l'ingénierie détaillée pour l'installation de panneaux à messages variables dans les stationnements incitatifs de Candiac, Chambly, Delson et La Prairie;

CONSIDÉRANT les nombreux impondérables survenus lors des travaux au stationnement incitatif de Delson notamment la mise aux normes de l'installation électrique du stationnement incitatif de Delson;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, ce mandat n'est pas terminé;

CONSIDÉRANT la demande d'ajustement d'honoraires de Stantec au montant de 5 625 \$ (plus les taxes applicables) pour la mise aux normes de l'installation électrique du stationnement incitatif de Delson et un montant de 5 000 \$ (plus les taxes applicables) afin de pouvoir compléter le mandat;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les ajustements d'honoraires de Stantec pour une somme totalisant 10 625 \$ (plus les taxes applicables) pour la mise aux normes de l'installation électrique du stationnement incitatif de Delson et permettre à Stantec de terminer le mandat.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

6.3 2017-018 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC ACTION TAXI

CONSIDÉRANT que le fournisseur Action Taxi a vendu son entreprise à Taxi 10/20;

CONSIDÉRANT que le service de taxibus offert aux usagers du CIT Roussillon sera désormais offert par ce nouveau fournisseur et qu'aucune modification n'y sera apportée;

CONSIDÉRANT qu'il convient de rédiger un Addenda faisant état de cette cession de contrat lequel sera ajouté à la convention de transport par taxi en vigueur et qu'il soit entériné par les 2 parties;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer



Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le président, Michel Béland à signer, pour et au nom du CIT Roussillon, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

6.4 2017-019 MISE EN PLACE D'UN STATIONNEMENT D'URGENCE PAR L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

CONSIDÉRANT l'état actuel du pont Champlain;

CONSIDÉRANT que la construction du pont de remplacement est prévue être terminés pour la fin de l'année 2018;

CONSIDÉRANT qu'afin de pallier l'éventuelle fermeture d'urgence du pont Champlain il est souhaitable de prévoir un stationnement incitatif permettant d'augmenter la desserte aux usagers;

CONSIDÉRANT que l'agence métropolitaine de transport envisage plusieurs options pour la mise en place d'un stationnement incitatif d'urgence et propose le stationnement de l'aréna Wilfrid-Lamarche;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la mise en place d'un stationnement d'urgence dans le stationnement de l'aréna Wilfrid-Lamarche en cas de fermeture d'urgence du pont Champlain.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

7. VARIA

Aucun varia

8. 2017-020 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 21 mars 2017, au centre municipal Aimé-Guérin.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Monsieur Vachon, résident de Saint-Constant pose certaines questions relatives aux points à l'ordre du jour. Les réponses appropriées lui sont données.

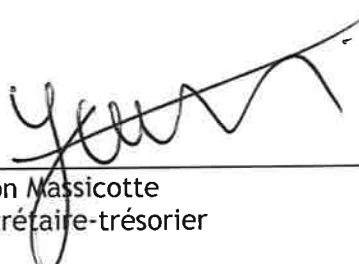
10. 2017-021 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 28 février 2017 à 19h30.

ADOPTÉE


Michel Béland
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier